



Personne de confiance - Recyclage

Sécurité - Secourisme

Continue

Durée

7h

Tranche d'âge

18 à 25 ans

25 ans et +

Finalité

Attestation

Pratique en entreprise / Alternance

Non

Métier en pénurie / Fonction critique

Non



Depuis le 1er septembre 2014, la législation relative à la prévention des risques psychosociaux au travail impose un recyclage annuel destiné aux personnes de confiance. Il a pour but de maintenir à jour les connaissances et les compétences exigées pour exercer le rôle de personne de confiance.

Conditions d'accès

Etre personne de confiance

Programme

Contenu - Programme :

Information sur le nouveau cadre légal et ses conséquences pour la personne de confiance

Mettre à jour les compétences d'entretien et de médiation

Supervision (échanger des expériences et discuter des cas pratiques)





Verviers

Rue de Limbourg, 37 4800 Verviers

087/32.54.54

Secrétariat :

Du lundi au jeudi : de 8h30 à 21h30

Le vendredi : de 8h30 à 12h

/

fce.verviers@centreifapme.be

Conditions d'admission

Être personne de confiance

Bon à savoir

Remise d'une attestation reconnue par le SPF Travail, Emploi et Concertation Sociale valable dans le cadre du recyclage des Personnes de confiance.

Consultez l'ensemble du catalogue de formations continues du Centre IFAPME Liège-Huy-Verviers sur le site web www.formation-continue.be
(<https://www.formation-continue.be/>).

Pour tout renseignement, contactez-nous au 087/32.54.55 ou via formation.continue.verviers@centreifapme.be